



# LA GOUVERNANCE INTERSECTORIELLE EN ITINÉRANCE

Service régional de l'itinérance du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
Consultation publique sur l'itinérance et la cohabitation sociale de l'OCPM

18 février 2025

Québec 

## L'itinérance : une réalité humaine avant tout

- Personnes vulnérables et communautés affectées.
- Les décisions concertées doivent intégrer la diversité des expériences et des besoins.
- Un mécanisme décisionnel collaboratif est en place incluant toutes les parties prenantes.
- Les mesures instaurées pendant et après la pandémie doivent évoluer pour mieux répondre aux réalités de 2025. Essentiel de favoriser des approches adaptées, diversifiées et durables.

# Comment se prennent les décisions en itinérance à Montréal?

## **Rôle du Service régional de l'itinérance (SRI) du CCSMTL**

- Coordination de l'instance intersectorielle en itinérance à Montréal. Approche concertée et neutre.

## **Partenaires clés**

- Les établissements du RSSS
- La Ville de Montréal
- Les organismes communautaires

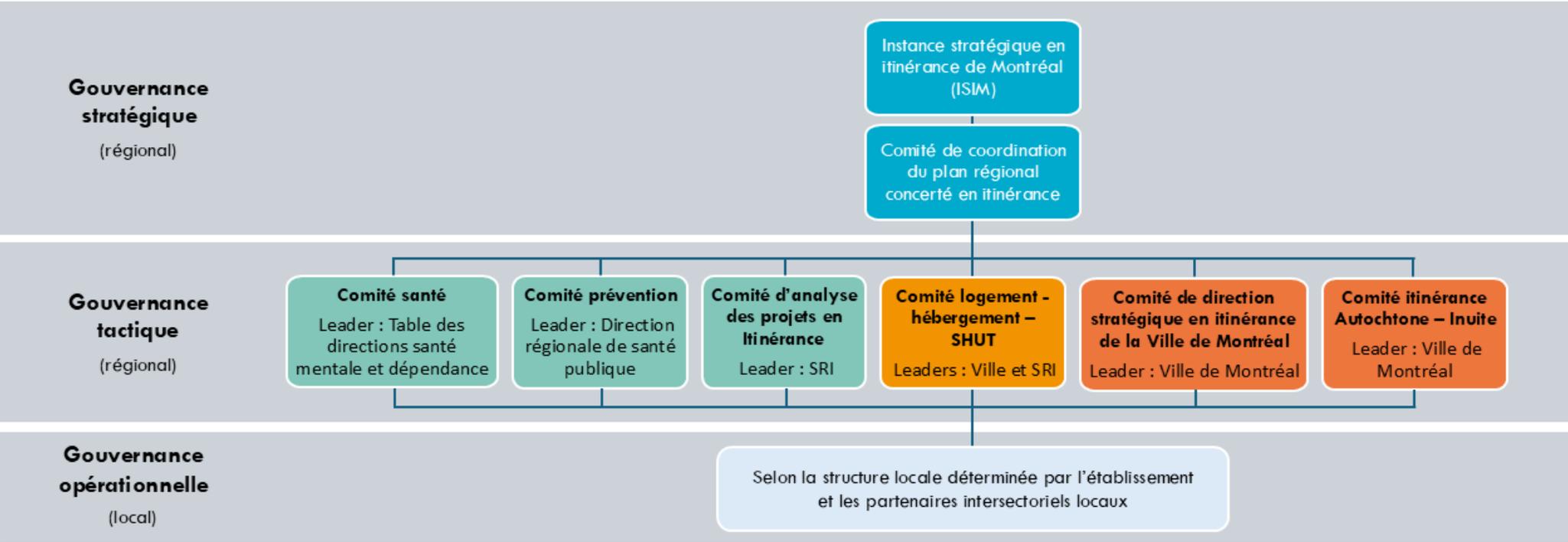
## **Mandat de l'instance stratégique**

- Définir les priorités régionales et assurer le suivi du Plan d'action régional et communautaire en itinérance (PARCI).
- Assurer un alignement stratégique avec la Ville et le RSSS.

## **Comité de coordination**

- Relevant du SRI et incluant de nombreuses parties prenantes planifie et priorise les actions prévues au PARCI en plus de suivre les indicateurs stratégiques.

# Gouvernance régionale en itinérance



## Légende des comités tactiques



# Comment sont utilisés les fonds pour l'itinérance?

## **Provenance des fonds**

Administration des financements

- Fonds provinciaux : Programme d'aide aux initiatives en itinérance (PAII)
- Fonds fédéraux : Programme Vers un chez-soi

## **Processus décisionnel inclusif**

- Concertation
- Mécanismes consultatifs

## **Espaces où la population et la communauté sont représentées**

- Tables de concertation locales et régionales
- Consultations publiques et locales
- Partenariats avec des organismes communautaires

# Qui décide des financements et comment sont-ils évalués?

## Mécanismes de gouvernance et d'évaluation

- Comité d'analyse des projets en itinérance évalue les initiatives à financer, en fonction des priorités locales et des orientations stratégiques.
- Composé de la Ville de Montréal, des représentants des CIUSSS et des établissements non fusionnés de Montréal, des regroupements communautaires, du SRI du CCSMTL.
- Mobilisation des acteurs locaux en amont des décisions afin de favoriser une réponse aux besoins de la communauté, et la mise en place de conditions gagnantes à l'implantation des projets.
- Mécanisme de reddition de comptes et d'évaluation continue assure que les ressources sont utilisées de manière efficace et adaptées aux besoins évolutifs.

## De l'urgence au logement : vers des solutions durables

- Le SRI coordonne les efforts et finance des solutions pour que l'hébergement temporaire mène à un logement durable, avec un soutien adapté.
- Investissements en 2023-24 de 83,7 M\$ pour hébergement d'urgence, logements supervisés et services de répit.
- L'accès à un logement stable et abordable avec accompagnement demeure la meilleure solution à long terme.
- Nécessité d'une collaboration renforcée.

## Comment s'adapter aux besoins sur le terrain?

### **L'itinérance à Montréal varie selon les territoires.**

- Le SRI : une structure neutre et régionale qui coordonne et soutient l'ensemble des établissements du réseau. Il travaille en concertation avec les CIUSSS, le CHUM, le CUSM, la Ville et les organismes communautaires pour assurer une adaptation aux réalités locales.
- Les partenaires communautaires jouent un rôle central dans la prestation des services.
- Services ajustés selon les capacités des organismes partenaires et les besoins locaux.
- Adaptation continue aux réalités du terrain et ajustements des actions en fonction des besoins.
- Travail avec des budgets alloués et optimisation des ressources disponibles.

## Pourquoi un engagement collectif est essentiel?

- **Concertation** : Neutralité et transparence des interventions.
- **Solutions durables** : Dialogue constant avec les partenaires, les citoyens et les parties prenantes pour adapter les services aux réalités du terrain et assurer une réponse efficace aux enjeux de l'itinérance et de la cohabitation sociale.
- La réussite des actions repose sur un engagement collectif.
- L'itinérance, ce sont des personnes avant tout. Derrière chaque financement et chaque action, il y a des vies à soutenir avec des solutions adaptées à leurs besoins réels.

# QUESTIONS